



Educateur technique spécialisé

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 37677

Mise à jour le
19/07/2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Mener un accompagnement éducatif des personnes et des groupes.
- Élaborer et mettre en œuvre un parcours d'insertion socioprofessionnelle.
- Concevoir et coordonner des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et professionnelle des personnes et articuler l'environnement technique et encadrer et animer les apprentissages professionnels en fonction des aptitudes et difficultés des personnes.
- Contribuer à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel et travailler en partenariat et en réseau.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Être titulaire du baccalauréat, être titulaire d'un certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Satisfaire aux épreuves de sélections (ParcourSup)

DURÉE DE LA FORMATION

- 36 mois selon le parcours du candidat.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 1200 H

- DC1 : 450h

Accompagnement social et éducatif spécialisé



- DC2 : 350h

Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

- DC3 : 200h

Communication professionnelle

- DC4 : 200h

Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- L'apprenti doit effectuer un stage de 8 semaines auprès d'un public différent.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

INSCRIPTION ET RENTRÉE

- Modalités d'admission : Inscription sur ParcoursSup.
- Les épreuves de sélection : une épreuve écrite + une épreuve orale
- Processus d'admission : débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N
- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation semestrielle des modules de formation en ECTS,
- Évaluations écrites et orales sous forme de contrôle de connaissance ou études de cas ou de dossiers de pratique professionnelle,
- Analyse de documents et de situations, conception de projets,
- Mises en situation professionnelles,
- Préparation aux certifications, épreuves blanches
- L'obtention du DEETS valide 180 ECTS. (Crédits européens)

POURSUITE D'ÉTUDES

- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, EJE, CESF sous conditions de sélection
- D'accéder à un Master 1 en Faculté.
- De préparer un CAFERUIS, CAFDES ou DEIS après quelques années d'expériences.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64).
- Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02).

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

03 80 69 24 07 | contact@cfasanitaireetsocial.fr | www.cfa-sanitaire-social-bfc.org |  

